Facebook bannit la page de Jean Messiha



Article rédigé par Valeurs actuelles, le 23 septembre 2020

Source [Valeurs actuelles] Le membre du bureau national du RN Jean Messiha a lancé une pétition pour contester sa censure.

« Aucune explication, ni contestation possible... » Le membre du Rassemblement national Jean Messiha a été victime de la censure de Facebook. En effet, il a déploré sa situation sur son compte Twitter : « Alors que ma page est certifiée, Facebook a décidé de la bannir définitivement sans aucune explication, ni contestation possible. » Il a alors interpellé le vice-président de Facebook chargé de gérer la plateforme dans le sud de l'Europe. « Dites Laurent Solly, le 1er des "standards de la communauté" n'est-il pas le pluralisme que seule la loi encadre ? »

Jean Messiha n'a donc pas hésité à lancer une pétition « pour que la démocratie ne s'arrête pas à la frontière des réseaux sociaux ». « J'en appelle à votre soutien », a-t-il terminé dans son tweet. « Ceci est un acte de censure grave et une atteinte à la liberté d'expression qui est un pilier de notre démocratie », est-il écrit sur la lettre de pétition. Demandant « le retour, sans délai de la page de Jean Messiha », la pétition a, à cette heure, été signée par plus de 1 500 personnes.

Retrouvez l'intégralité de l'article en cliquant ici